

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_047 : DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'INSERTION - ACTION
ANNUELLE - SAISONNIERS

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_047 : DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'INSERTION - ACTION ANNUELLE - SAISONNIERS

Pilote : Politique de la ville

Monsieur Michel FRANQUES, rapporteur,

La communauté d'agglomération a expérimenté en 2016 avec succès, la possibilité de pourvoir des postes de saisonniers, notamment pour la période estivale, avec des personnes éloignées de l'emploi.

Il s'agit d'orienter une partie des crédits que nous allouons aux ressources humaines et à l'activité des services communautaires pour lever des freins socioprofessionnels, et agir pour la professionnalisation et l'accès à l'emploi des publics en accompagnement.

Cette action permet aux participants de s'appuyer sur cette expérience pour s'engager dans une nouvelle dynamique, définir un projet professionnel, et pouvoir ainsi accéder à un contrat de travail durable, travailler en intérim et, plus largement, se professionnaliser.

Pour 2020 le prévisionnel de départ est de 4 000 heures de travail. Des postes supplémentaires peuvent être proposés en insertion pour couvrir d'une part, des remplacements non pourvus par ailleurs par les autres types de recrutements, d'autre part, prolonger des personnes en premier contrat, notamment en cas de défections ou d'absences.

Il est aussi prévu d'utiliser cette action pour conduire des micro-chantiers, avec des habitants, dans le cadre du PRU « Cantepau demain ».

Le coût prévisionnel 2020 est de 64 000€. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme d'insertion de l'agglomération et bénéficie d'un soutien du FSE de 50 %.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération DEL2019_219 relative au Programme Local d'Accompagnement Global Professionnel de l'agglomération, programmation 2020,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'action « saisonniers insertion 2020 » pour les prévisionnels de 4 000 heures et un montant de 64 000€.

AUTORISE la présidente ou son représentant à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier.

DIT QUE les crédits sont prévus au budget primitif général 2020 de la communauté d'agglomération.

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL